

Les pratiques de sports et loisirs dans les espaces publics

DU CŒUR DE MÉTROPOLE RENNAIS



sommaire

03 Synthèse

04 Contexte et chiffres clés

05 Rappel méthodologique

05 Accessibilité des habitants aux équipements extérieurs

05 Entretiens avec les usagers

06 Accessibilité aux équipements de sports et de loisirs

06 Une bonne accessibilité aux équipements de proximité dans le cœur de métropole

08 Les usages et les motifs de sorties

08 Des parcs et des équipements largement appréciés dans leur configuration et leur implantation

08 Les ressentis négatifs et besoins exprimés sur les aménagements

10 L'espace public, un lieu de rencontre et de sociabilité

11 La pratique libre sur un équipement sportif : de potentiels conflits d'usages

11 L'espace public, une salle de sport à ciel ouvert ?

12 Des espaces publics genrés selon les activités accueillies

14 Trois grandes typologies d'espaces publics pour les sports et loisirs

15 Le genre et la présence d'enfants induisent la répartition des usagers sur l'espace public

16 Les espaces publics de proximité : des lieux de lien social et de détente

16 Les équipements sportifs : une faible mixité homme/femme

17 Les grands parcs paysagers : des sites très attractifs

18 Annexes

Synthèse

L'objectif de l'enquête menée par l'Audiar est de dresser un bilan non-exhaustif de la situation actuelle et des usages qui se sont développés ces dernières années, dans les espaces publics du cœur de métropole. Les résultats pourront participer à une meilleure compréhension des besoins, des attentes et des ressentis des habitants, à la fois en termes d'aménagements et aussi identifier qui sont les usagers que l'on croise dans les espaces publics.

L'enjeu pour la collectivité est important. La valorisation de la pratique sportive et l'accès à des espaces extérieurs répondent à la fois à un enjeu de santé publique et un enjeu d'inclusion sociale ainsi que le montre notre enquête.

À l'issue des 70 entretiens réalisés sur les espaces publics du cœur de la métropole rennais, deux principaux constats sont apparus :

1) la mixité homme-femme sur les espaces de loisirs et les équipements sportifs en libre accès n'est pas du tout évidente. Les équipements sportifs dédiés sont principalement investis par des hommes plutôt jeunes,

2) les conflits d'usages apparaissent le plus souvent lorsque les équipements ne sont pas adaptés aux différents types de pratiques, de niveaux ou de classe d'âge.

L'enjeu qui ressort principalement de cette rencontre avec les usagers est celui d'offrir des espaces et des équipements de loisirs que les femmes puissent utiliser autant que les hommes. Rendre possible la cohabitation de différentes pratiques en un même lieu doit également être un point d'attention particulier pour les acteurs de l'aménagement afin de ne pas privilégier un genre, une classe d'âge ou des experts plutôt que des débutants.

Pour poursuivre cette première enquête en immersion sur le terrain, cette étude va être prolongée dans le but d'interroger les acteurs qui participent à l'aménagement des équipements de loisirs et de sports en libre accès. Il s'agit d'identifier avec eux, des leviers et recenser les expériences d'autres territoires pouvant favoriser la mixité homme-femme dans l'espace public ainsi que la cohabitation des différentes familles d'usagers.



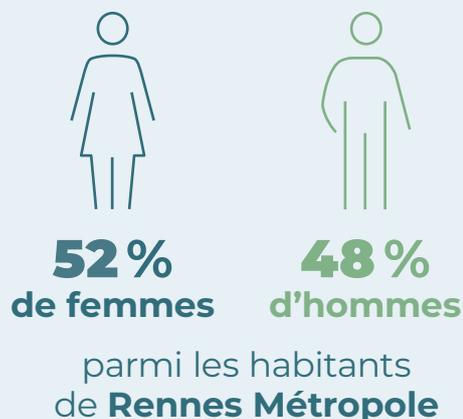
Contexte & chiffres clés

Dans une étude publiée en janvier 2021 par l'IRDS¹ (Institut régional de développement du sport) sur la Région Ile-de-France, il ressort qu'une majorité d'adultes pratique le sport en dehors des clubs et associations sportives et, en général, dans l'espace public. L'étude révèle également que les adultes et plus précisément les sportifs de 18 à 75 ans sont 70% à pratiquer une activité physique non encadrée, c'est-à-dire hors association et sans la présence d'un coach. Et pour ceux qui pratiquent au moins une heure d'activité par semaine, ils sont 46% à pratiquer hors clubs et associations. Dans une enquête plus récente publiée en novembre 2022², la Fondation Jean Jaurès a mis en avant les données de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) concernant « le recul de la pratique licenciée du sport », soit une baisse de 20% de licenciés. Leur nombre est ainsi passé de 18 à 14,4 millions entre 2019 et 2021. La pratique sportive non encadrée, en extérieur, semble être une tendance forte que l'on retrouve chez les adultes franciliens mais aussi à l'échelle nationale. Face à ce phénomène, comment mieux aménager la ville et son espace public ? Il faut pour cela, mieux comprendre les besoins des usagers et accompagner ces pratiques dans un espace public adapté et sécurisé. Cela répond par ailleurs à un objectif plus large, celui d'améliorer les conditions physiques des non-sportifs, de faciliter l'accès à des équipements pour toutes les catégories de population, de créer des lieux de sociabilité ou encore d'animer un quartier.

Pour autant, l'aménagement de l'espace public doit éviter de répondre à des sollicitations trop précises. La pratique sportive se révèle par essence évolutive selon les modes, les âges... et le plus souvent auto-organisée. L'espace public doit avoir la capacité d'accompagner les formes que peuvent prendre ces pratiques sans pour autant vouloir répondre à toutes les sollicitations.

¹ La pratique d'activités physiques et sportives non encadrées en Île-de-France, les dossiers de l'IRDS, janvier 2021.

² Grosse fatigue et épidémie de flemme : quand une partie des Français a mis les pouces, J. Fourquet et J. Peltier, Fondation Jean Jaurès, 11 novembre 2022.



Une majorité de femmes
sur la tranche d'âge
18-24 ans à Rennes



160 000 jeunes de - de 25 ans
sur Rennes Métropole
dont environ **85 000** sur Rennes

Source : Insee, 2019.

Rappel méthodologique

Accessibilité des habitants aux équipements extérieurs

Les cartes d'accessibilité aux équipements de sports et de loisirs ont été réalisées dans le but de montrer le nombre d'habitants présents à 15 min. à pied autour des équipements.

Ces cartes s'appuient pour l'une sur l'ensemble des équipements sportifs et pour l'autre sur les équipements de loisirs en extérieur (squares, jardins...). Les sources de données utilisées croisent à la fois les données de l'Insee (2021) et les bases d'équipements enrichies par la ville de Rennes et Rennes Métropole. Un travail spécifique a été réalisé par l'Audiar pour « agréger la population » aux bâtiments de la métropole. Un isochrome a ensuite été calculé pour représenter les habitants présents à 15 min. à pied des équipements.

La carte des équipements sportifs prend en compte, les équipements sportifs bâtis et les terrains extérieurs en accès libre. Sont ainsi pris en compte, les gymnases, les piscines et autres complexes sportifs couverts dont l'accès est réglementé et payant, ainsi que les terrains de sports réglementés ou en accès libre comme les terrains de foot, de tennis, les stades d'athlétisme, les skate-parks, les city-stades, les agrès de fitness, les paniers de basket, les pump track, etc.

L'autre carte s'appuie sur les équipements socioculturels et de loisirs extérieurs, c'est-à-dire les espaces verts de proximité, les aires de jeux, les jardins familiaux, les parcs...

Entretiens avec les usagers

Plusieurs types de sites ont été enquêtés : des places, des squares, des parcs et aussi des terrains de sports en accès libre, sur l'espace public ou dans des complexes sportifs.

Au travers d'entretiens d'environ 5 à 10 min., nous avons interrogé environ 70 personnes ou groupe de personnes, dans le cœur de métropole. Les usagers ciblés étaient ceux présents majoritairement sur l'espace public. Les lieux ciblés étaient les parcs, les squares, les places, les espaces verts, les complexes sportifs ouverts et accessibles gratuitement ou encore d'autres équipements disséminés dans la ville comme les skate-parks ou city-stades. Nous avons ainsi interrogé des promeneurs et des sportifs non encadrés par des clubs ou des associations. Nous avons fait le choix de ne pas interroger les enfants et adolescents seuls ou non accompagnés. Les entretiens ont été réalisés en juillet, octobre et novembre 2022, en matinée, sur la pause méridienne et l'après-midi, et notamment les mercredis. Une enquête plus approfondie pourrait analyser en détail la présence des types d'usagers sur un même site selon le moment de la journée ou le jour de la semaine. Cela n'a pas été réalisé dans le cadre de cette étude.

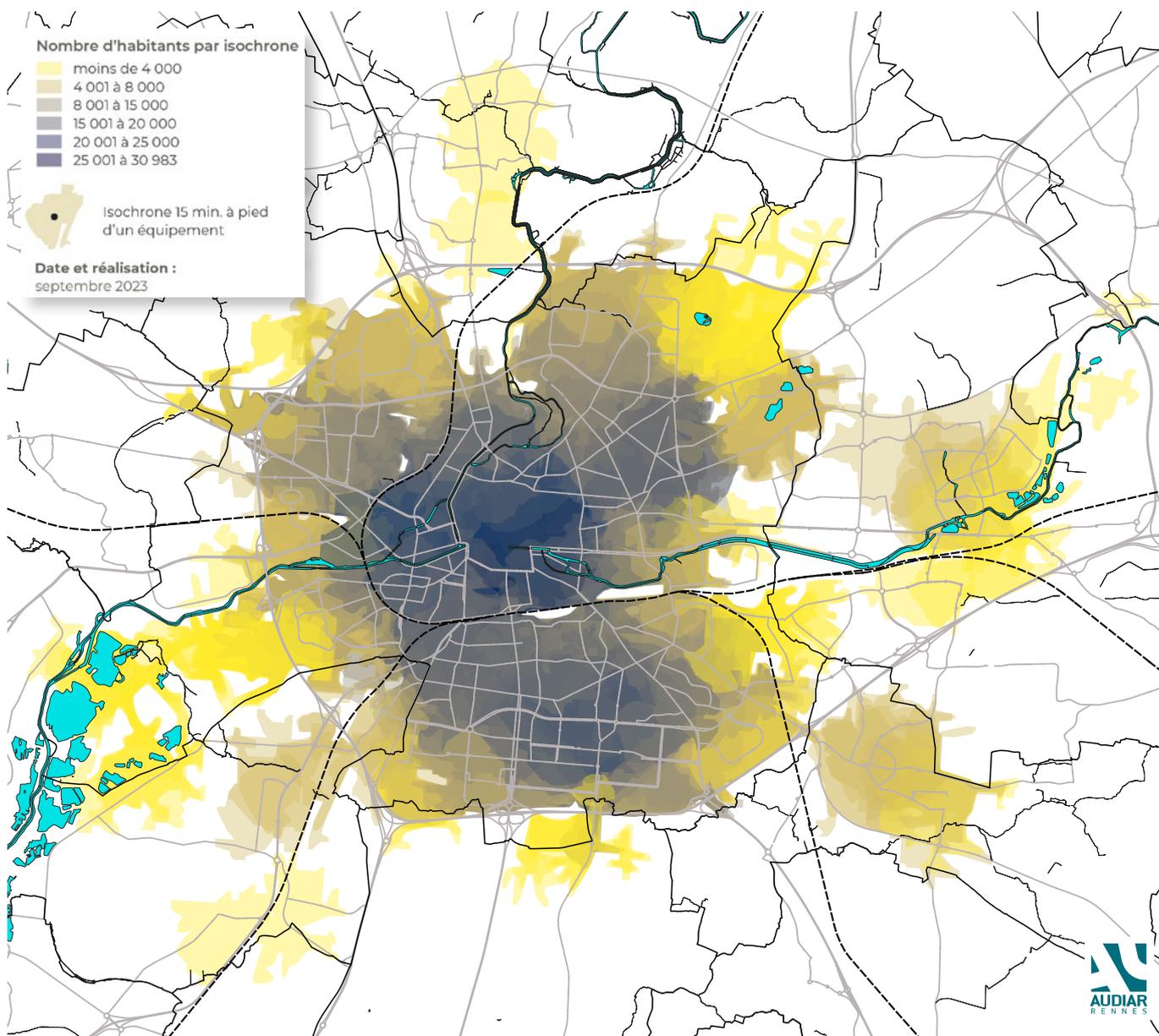


TERRAIN DE BASKET, PARC SAINT-CYR, RENNES
© Audiar.

ACCESSIBILITÉ AUX ÉQUIPEMENTS DE SPORTS ET DE LOISIRS

Une bonne accessibilité aux équipements de proximité dans le cœur de métropole

NOMBRE D'HABITANTS À 15 MIN À PIED D'UN ÉQUIPEMENT DE LOISIRS EN ACCÈS LIBRE (parcs, squares, aires de jeux...)

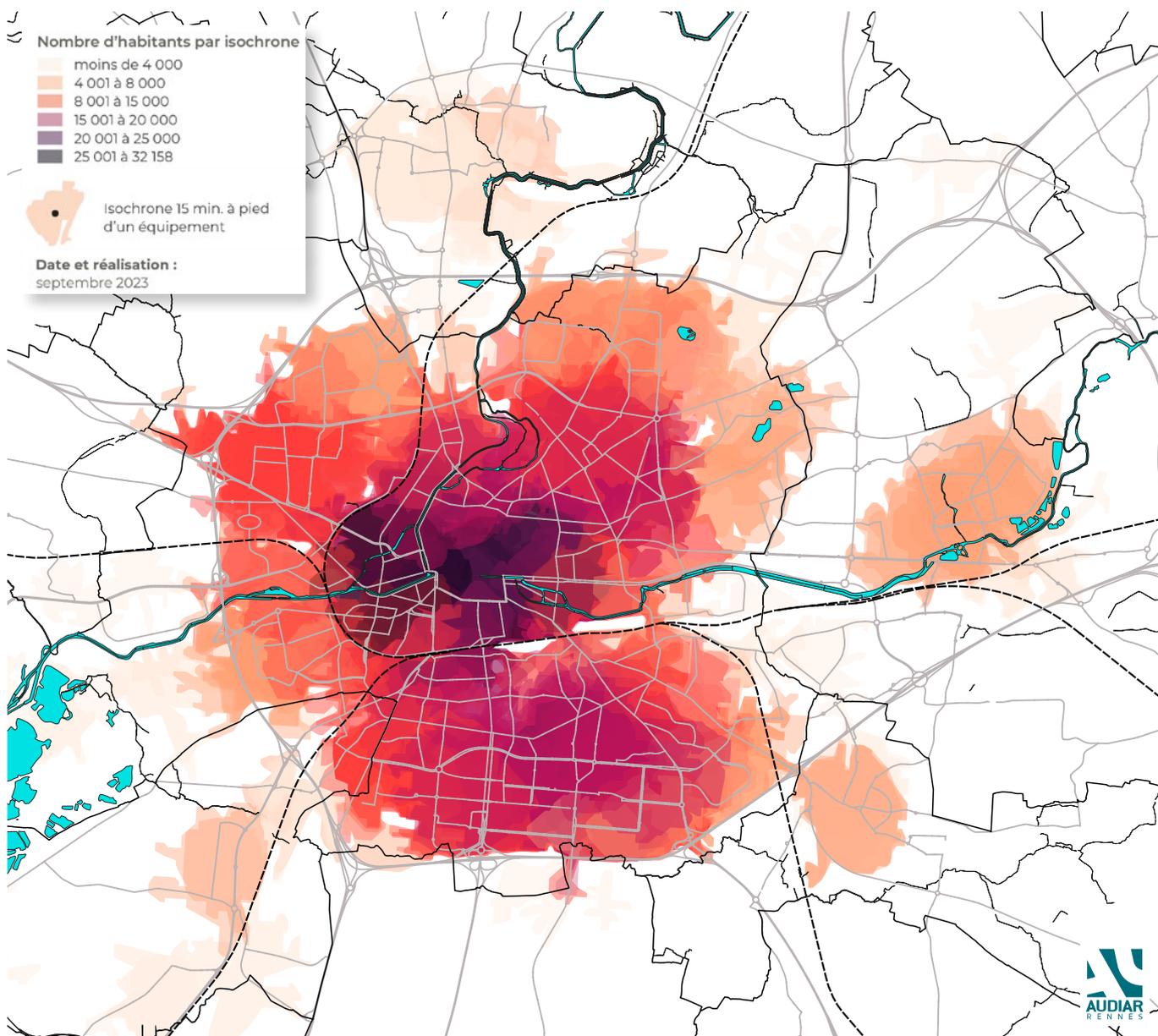


Sources : BPE Insee, Rennes Métropole, Ville de Rennes. Traitement Audiar.

L'accès aux équipements de loisirs est relativement concentré sur la ville de Rennes dans les espaces urbanisés du cœur de métropole. Sur le reste du périmètre d'étude, les équipements sont présents mais les habitants ne sont pas toujours concentrés autour des espaces de loisirs. De fait, les grands parcs et espaces naturels sont plus éloignés des habitants que les squares, jardins et aires de jeux. Leur accès s'effectue

principalement via les liaisons piétons et cycles aménagées le long des cours d'eau, le Canal d'Ille-et-Rance et la Vilaine. Les transports en commun participent également fortement à leur accessibilité lorsque ces sites sont éloignés des quartiers d'habitats et implantés au-delà de la rocade. C'est le cas, par exemple, des étangs d'Apigné ou du Canal d'Ille-et-Rance pour certaines portions.

NOMBRE D'HABITANTS À 15 MIN. À PIED D'UN ÉQUIPEMENT SPORTIF



Sources : site et organisme Rennes Métropole. Traitement Audiar.

On peut observer que dans la ville de Rennes, et notamment le centre-ville, les quartiers Sud et Est (Le Blosne, Bréquigny, Maurepas, Beaulieu) ou encore à l'Ouest, dans le quartier de Villejean, les équipements sportifs sont relativement proches des habitants. La géographie de la ville et la répartition de certains équipements sportifs dans des complexes sportifs ou les grands parcs comme aux Gayeulles éloignent de fait les habitants des équipements et augmentent leur temps d'accès au-delà du quart d'heure.

Les communes du cœur de métropole sont globalement bien dotées en équipements sportifs (bâtiments et terrains extérieurs). Cependant, leur répartition crée des déséquilibres et la densité de population à proximité de ces équipements n'est pas toujours très élevée.

Sur les communes de Chantepie et de Cesson, les habitants semblent mieux répartis ou plus nombreux autour des équipements existants que sur les communes de Saint-Grégoire ou Saint-Jacques-de-La-Lande. Ces

deux communes ont des développements urbains et des secteurs d'équipements plus sectorisés et éloignés des quartiers d'habitats. De la même manière, le secteur des étangs d'Apigné à Rennes, situé à l'ouest de la rocade, est éloigné des habitants, ce qui explique que ce secteur bien doté en équipements ne soit pas mis en évidence sur la carte.

I LES USAGES ET LES MOTIFS DE SORTIES

Des parcs et des équipements largement appréciés dans leur configuration et leur implantation

Au cours des entretiens réalisés, il est apparu que les parcs et espaces verts sont appréciés pour la qualité des aménagements paysagers et leur entretien régulier. Les Rennais que nous avons rencontrés apprécient la quantité de parcs et espaces verts dans la ville. Ils regrettent cependant un déficit dans le secteur du centre-ville.

La concentration d'équipements sur un même site est également très apprécié par l'ensemble des usagers. Cela explique que certains lieux soient plus fréquentés que d'autres. Le parc des Prairies Saint-Martin et celui des Gayeulles sont très attractifs pour cette raison, c'est également le cas des complexes sportifs adossés aux salles de sports. Les parents accompagnés d'enfants viennent se promener, faire du vélo, profiter des aires de jeux et aussi prendre des goûters ou organiser des pique-niques. Les espaces verts et complexes sportifs qui regroupent plusieurs équipements et la possibilité de nombreuses activités sont appréciés par les promeneurs et les familles. C'est le cas sur le complexe sportif de la Poterie ou celui de Bréquigny. Dans une étude précédente sur les bords de Vilaine, les habitants rencontrés dans le Parc Dézerseul de Cesson-Sévigné avaient eux aussi évoqués leur attrait pour la concentration d'équipements en un même lieu. Parmi les motifs de sorties, il y a parfois le fait de sortir pour voir du monde.

L'implantation d'équipements de loisirs en ville, à proximité des transports en commun ou des commerces, est appréciée des adolescents et des jeunes adultes qui viennent aisément sur site rejoindre des amis après

les cours. Ils en profitent pour aller dans les commerces situés alentour. C'est le cas du skatepark de l'Arsenal facilement accessible en bus ou en métro et proche du centre commercial Colombia. Les adolescents profitent de leur trajet « domicile-lycée » pour pratiquer leurs activités ou se rendre sur les équipements proches de leur lieu de résidence.

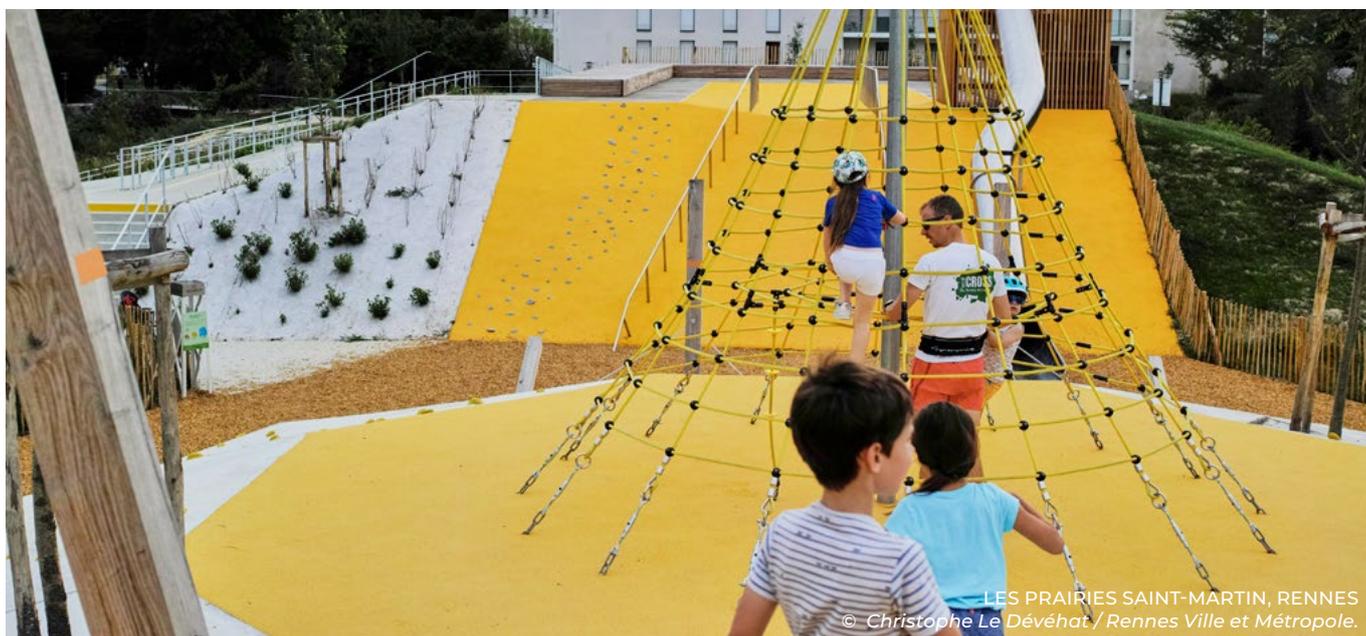
La présence de points d'eau est largement appréciée lorsqu'il y en a. À l'inverse, l'absence de sanitaires à proximité des équipements sportifs et dans les parcs est problématique, notamment pour les femmes.

Le long du chemin de halage de la Vilaine, un couple qui court régulièrement :

« Il manque des points d'eau. Il n'y en a qu'aux étangs d'Apigné : ça oblige à aller jusque-là si on veut boire ».

Les ressentis négatifs et besoins exprimés sur les aménagements

Même si l'impression générale sur la qualité des aménagements est positive, un certain nombre de ressentis négatifs ont été cités par les usagers, ils ont parfois exprimé des attentes et des besoins liés à leur pratique ou tout simplement sur l'aménagement de l'espace public. Les remarques des uns et des autres sont parfois contradictoires, mais certaines ont été citées de manières récurrentes. Elles peuvent être des pistes de réflexion pour l'aménagement ou l'entretien des espaces publics et les équipements du cœur de métropole.



LES PRAIRIES SAINT-MARTIN, RENNES
© Christophe Le Dévéhat / Rennes Ville et Métropole.

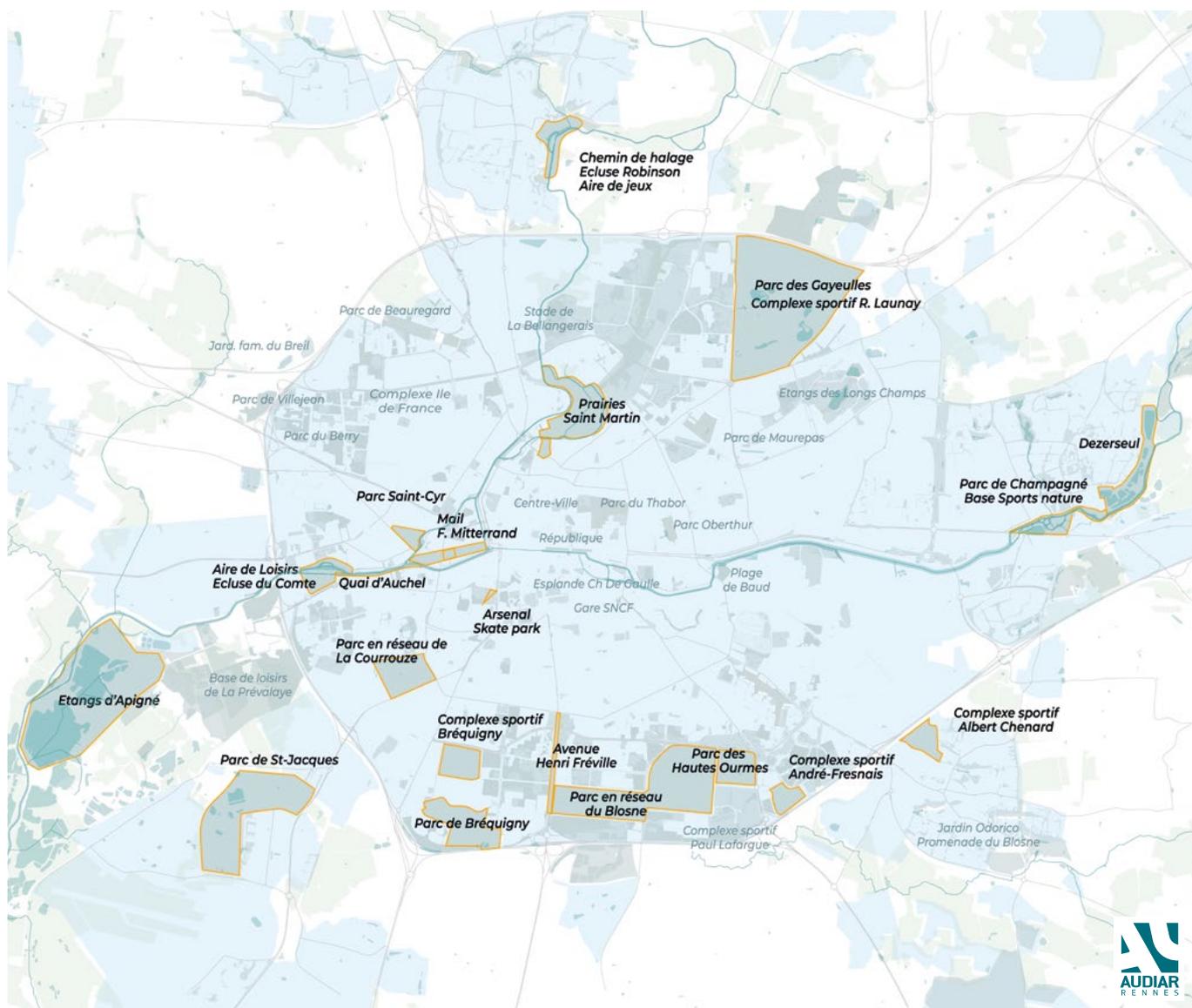


ÉTANGS D'APIGNE
© Anne-Cécile Estève / Rennes, Ville et Métropole.



LE BOWL À LA COURROUZE
© Didier Gouray / Rennes, Ville et Métropole.

LES LIEUX ENQUÊTÉS DANS LE CŒUR DE LA MÉTROPOLE RENNAISE



ESPACES PUBLICS

- Les espaces naturels
- Les cours d'eau
- Les principaux espaces publics

ENQUÊTE RÉALISÉE DE JUILLET À NOVEMBRE 2022

- Les lieux enquêtés

0 1,5 3 6 9 12 Km



Date et réalisation : août 2023

Sources : site et organisme Rennes Métropole. Traitement Audiar.



LES ÉTANGS D'APIGNÉ, RENNES
© Audiar.



STREETPARK, VERN
© Arnaud Laubry / Rennes Ville et Métropole.

Hormis dans le quartier du Blosne, les habitants ont fait peu de retours négatifs sur l'ambiance et le sentiment d'insécurité dans les espaces publics. Dans nos questionnaires, nous n'avons pas abordé la qualité des espaces publics de manière générale, mais sous l'angle des usages de loisirs et de détente ou lorsqu'ils étaient liés à une activité sportive observée sur le lieu enquêté.

Voici les remarques les plus fréquentes entendues lors des entretiens, quels que soient les types d'activités et de lieux :

- l'absence de sanitaires et de points d'eau est souvent citée et peu appréciée des sportifs (Mail F. Mitterrand, à proximité des skateparks) ;
- la mixité des usages et d'usagers sur un même équipement semble poser problème. Ainsi, la présence simultanée d'enfants et d'adultes plus expérimentés, n'est pas trop souhaitée par les plus âgés. La présence de différents niveaux sportifs sur un équipement apparait problématique voire dangereuse (sur les skateparks) ;
- l'entretien des équipements ou les revêtements plus ou moins adaptés aux pratiques ont été cités plusieurs fois, notamment concernant les risques de blessures (revêtement glissant ou qui sèche plus ou moins vite, sol adapté ou non pour la course à pied ou la marche nordique) ;
- le souhait d'avoir des espaces couverts en accès libre pour pratiquer certains sports est revenu régulièrement chez certains sportifs (rollers, basket, skateboard) ;
- le manque d'espace pour faire courir les chiens, les « sociabiliser » entre eux, sans avoir à les attacher, a pour conséquence de voir certains sites aménagés trop fréquentés et d'autres lieux non adaptés occupés par des animaux sans laisse (récurrent dans le cœur de la métropole) ;
- l'aménagement de certains sites ou équipements sans échanges préalables avec les principaux usagers interroge les usagers ponctuels et certains « collectifs d'usagers » qui ne s'y retrouvent pas forcément (aire de jeux multifonction de la Prévalaye) ;
- le manque de communication de la collectivité ou des villes sur les travaux d'entretiens ou d'aménagements fâche les usagers qui sont habitués à venir sur certains sites (skatepark de la Poterie).

Ces différentes remarques évoquent deux sujets principaux, la question du confort et de l'entretien des équipements déjà existants et celle du manque ressenti de communication et de concertation préalable avec l'ensemble des usagers sur les choix d'aménagement et d'entretien de certains sites.

L'espace public, un lieu de rencontre et de sociabilité

De nombreux profils d'habitants se rencontrent régulièrement sur l'espace public. La vie quotidienne provoque des rencontres informelles mais certaines sorties régulières permettent aux habitants de se voir plus souvent. Ainsi, aller promener un animal ou sortir seul ou accompagné sur des créneaux toujours identiques augmente les occasions de rencontrer des personnes connues ou pratiquant la même activité. Ainsi les personnes qui promènent leurs chiens nous ont expliqué se retrouver toutes les semaines ou tous les jours à heures régulières pour échanger et « sociabiliser » leurs animaux. C'est aussi pour ces personnes, l'occasion de rencontres et de moments partagés.

Les joueurs de pétanques jouent de manière quotidienne ou hebdomadaire. Les adolescents et jeunes adultes se donnent rendez-vous pour pratiquer un sport ensemble (basket, foot, skateboard...). Les assistantes maternelles se retrouvent dans les squares matin ou après-midi très régulièrement.

L'enjeu de la sociabilité dans l'espace public est à prendre en compte au regard de la diminution de la taille des ménages car de plus en plus de personnes vivent seules à tous les âges de la vie. Les espaces publics de proximité semblent favoriser les rencontres informelles et le maintien du lien social au sein d'un quartier.

Parc des Hautes-Ourmes, une femme accompagnée de ses enfants :

« Cela permet de voir du monde et rencontrer régulièrement les mêmes personnes (enfants et parents) ».

La pratique libre sur un équipement sportif : de potentiels conflits d'usages

Certains équipements extérieurs, dédiés à un sport spécifique, ont été créés à l'initiative d'associations locales, lesquelles ont ensuite la possibilité de réserver des créneaux leur permettant d'organiser des cours ou des rassemblements hebdomadaires pour s'entraîner. Il existe cependant des conflits d'usages entre les initiés et ceux qui ne le sont pas qui voient ces sites comme un équipement ouvert à tous et surtout à toutes les pratiques. La piste de rollers de la Poterie est ainsi utilisée par les parents de jeunes enfants pour leur apprendre à faire du vélo, ce qui gêne les usagers du roller. La présence simultanée de sportifs experts et de débutants sur un même site semble alors générer des conflits d'usages. Les parents des plus jeunes ayant le sentiment qu'il n'y a pas de problème à laisser leurs enfants pratiquer auprès d'adolescents ou d'adultes plus expérimentés, tandis que les plus expérimentés perçoivent un danger et une gêne à côtoyer de jeunes enfants sur leur lieu de pratique. C'est le cas notamment sur certains skateparks lorsque les rampes ne sont pas aménagées pour accueillir différents niveaux. Dans d'autres cas, l'accès libre aux équipements sportifs semble mieux toléré comme sur les terrains de foot où certains groupes de jeunes viennent s'entraîner en dehors des créneaux dédiés aux clubs.

Les conflits d'usages semblent apparaître lorsque plusieurs activités et niveaux cohabitent sur un même équipement. Cela pose la question de la multiplicité de pratiques sur un même lieu et la capacité des usagers à cohabiter. Ne faudrait-il pas développer des équipements permettant plusieurs niveaux de pratique comme on peut le voir sur les quais de Bordeaux où plusieurs rampes de skatepark ont été aménagées afin de répondre à cette problématique.

L'espace public, une salle de sport à ciel ouvert ?

Au cours de nos échanges avec les usagers sur les aires de loisirs, nous avons découvert, l'émergence de groupe Facebook ou de collectifs qui s'organisent via les réseaux sociaux pour gérer leurs entraînements sportifs. Ainsi, le groupe Facebook « Courir à plusieurs » permet à de nombreux coureurs de se retrouver sur des créneaux réguliers et selon leur niveau sportif. Créé en 2020, ce groupe Facebook compte désormais près de 4400 membres. Des personnes seules ou en groupe se retrouvent ainsi de manière quasi hebdomadaire pour courir ensemble. L'une d'entre elle nous a indiqué qu'il était plus facile de se motiver à aller courir via ce média. Et les femmes apprécient ce type de formule aussi parce qu'elles ne souhaitent pas toujours courir seules. Ce phénomène existe depuis plusieurs années dans d'autres disciplines, comme les rollers. L'association « Rennes Rollers » organisent ainsi des balades nocturnes tous les jeudis soir pour se promener en groupe et de manière sécurisée.



Le long du chemin de halage de la Vilaine, une femme faisant de la course à pied :

« À plusieurs, c'est plus motivant : on s'entraide, on s'encourage, on fait de belles rencontres. C'est convivial ! ».

.....
Au parc de Bréquigny, une étudiante :

« Course pendant 30 minutes. Je viens aussi régulièrement pour lire et faire la sieste. Je viens seule au parc, sauf quand c'est pour pique-niquer avec des amis, souvent près de la pataugeoire. ».

Pour accompagner les nouvelles pratiques, de nombreux équipements sportifs dédiés à la musculation ont été implantés sur les espaces publics rennais depuis une dizaine d'années et ils semblent répondre aux attentes des usagers. Ils sont particulièrement appréciés pour leur diversité et les « outils numériques » qui les accompagnent et suggèrent des exercices à réaliser. En revanche, les lieux d'implantation sont différemment appréciés selon les usagers. Certains aiment se montrer sur des lieux passants (le Mail), quand d'autres préfèrent être dans un endroit calme près d'un espace vert (écluse du Moulin du Comte).

Écluse Moulin du Comte, un jeune homme qui promène son chien :

« J'ai vu les installations CRAPA et je vois qu'elles sont populaires, mais je n'irai pas : il ne faut pas être pudique ! ».

Un phénomène récent s'appuie entre autres sur ces équipements. Des coachs privés proposent via les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, YouTube...) des séances d'entraînements organisées dans les parcs et les squares et sur les lieux des équipements sportifs. Les sites dotés d'agrès ou bien les grands parcs deviennent des lieux de cours individuels ou collectifs (renforcement musculaire, street workout, fitness...). Les élèves apprécient particulièrement le fait d'être dehors et de retrouver d'autres usagers qui fréquentent régulièrement les lieux. Ces pratiques se font parfois en complément d'une pratique en club ou en association. Ce mix entre la pratique libre et une pratique encadrée, via les réseaux sociaux, semble se développer de plus en plus et la diffusion de telles pratiques peut concurrencer les clubs de sports et les salles privées. L'enjeu de l'encadrement de ces sportifs apparaît alors surtout lorsqu'ils ne sont accompagnés ni par des associations, ni par des professionnels réellement formés à cela. Pour les publics qui pratiquent de manière autodidacte ou bien sont accompagnés de « coach indépendants », plusieurs risques peuvent être soulevés et, avant tout, le risque physique de pratiquer dans un cadre non sécurisé lorsque l'accompagnateur n'a pas les diplômes requis. Par ailleurs, le risque juridique est également présent lorsqu'on organise, sur l'espace public, des cours qui ne sont pas déclarés comme tels auprès des communes. On peut s'interroger sur la manière dont une métropole, qui accueille environ 160 000 jeunes de moins de 25 ans¹ dont environ 85 000 sur Rennes, pourrait à l'avenir prendre en compte ces phénomènes, et offrir aux usa-

¹ La part des moins de 25 ans est de 35% sur Rennes Métropole et 38% sur Rennes au regard de la population totale. Source : Insee 2019.



gers des équipements de loisirs en libre accès, tout en ayant un cadre commun qui leur permette d'être sécurisés et accompagnés. La ville pourrait imaginer un outil pour dialoguer et conseiller les sportifs autonomes y compris en dehors des associations et des clubs.

Skatepark de l'Arsenal, deux jeunes hommes (lycéens, salariés) :

« Il est grand, il y a plein de modules différents. Il est en béton armé. La conception du park est professionnelle. Il y a de l'ambiance, du monde, on se retrouve après le boulot, l'école. On peut faire des sessions de sport gratuitement, on n'a besoin de personne... Un lieu de rencontre, de spectacle, pour tout le monde ».

« C'est proche de mon école, ambiance sympa, c'est convivial, conseils des pratiquants, rencontre de plusieurs amis, un lieu qui donne envie de progresser ».

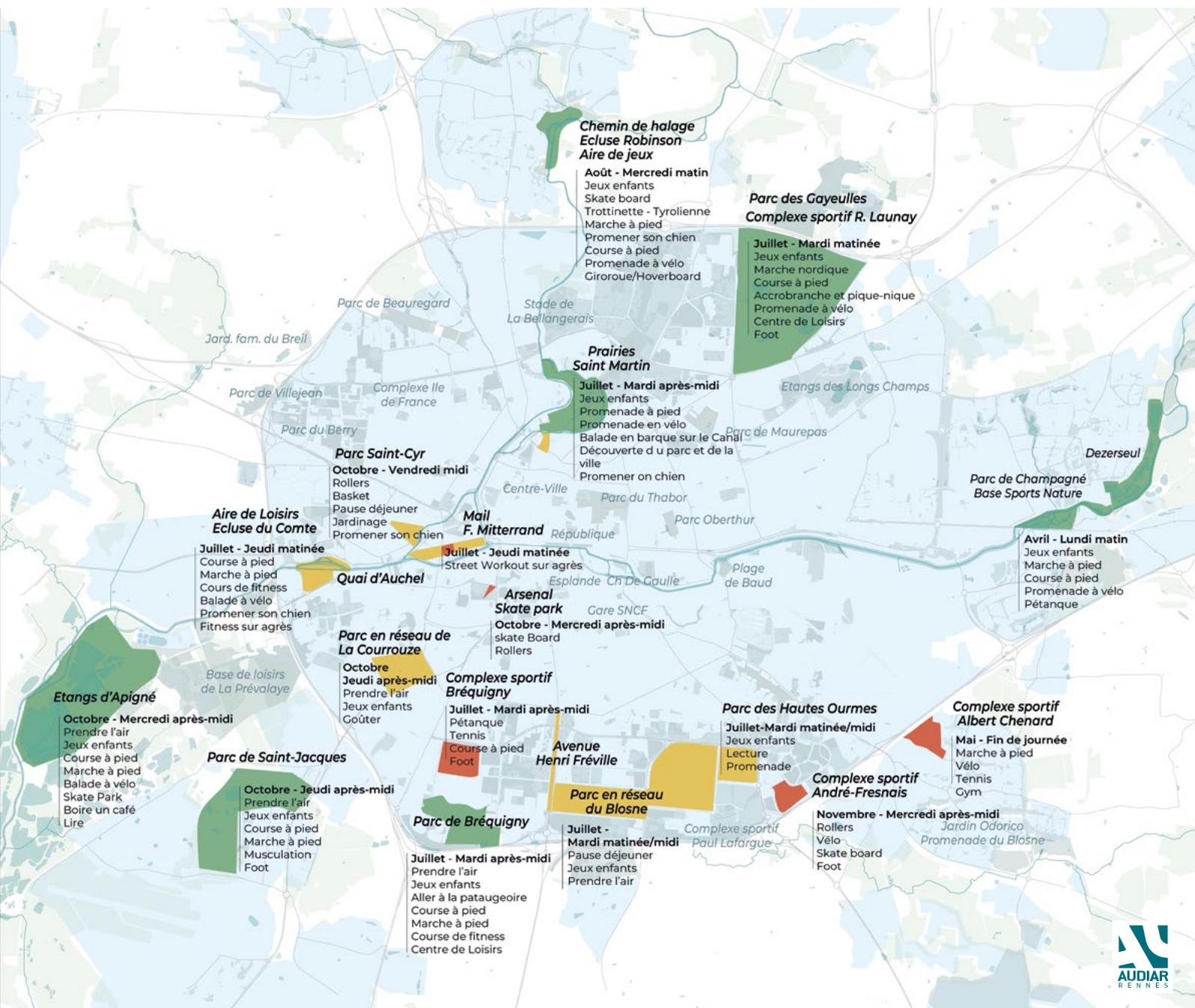
Des espaces publics genrés selon les activités accueillies

Dans les espaces publics du cœur de la métropole, la présence des hommes, des femmes et des enfants est très contrastée. La présence d'équipements sportifs dédiés accentue fortement la présence d'hommes dans ces lieux. On observe en effet une surreprésentation des hommes lorsqu'il y a des équipements sportifs liés à une discipline spécifique. C'est le cas notamment des agrès de musculation, des skateparks, des terrains de foot en libre accès et, dans une moindre mesure, des terrains de pétanque.

On observe en revanche dans les grands parcs et les chemins aménagés le long des cours d'eau, une plus forte mixité hommes/femmes. Hauts lieux de course à pied ou de marche, les femmes comme les hommes y viennent seul·e·s ou à plusieurs et à tout âge.

Dans les squares de proximité dotés d'aires de jeux pour enfants, de bancs, de tables de pique-nique, etc. les femmes sont plus nombreuses. On observe ainsi des femmes seules ou à plusieurs, accompagnées de leurs enfants ou petits-enfants. C'est le cas aussi des parcs en réseau que l'on retrouve à la Courrouze ou dans le quartier du Blosne. Ils sont situés au cœur des quartiers et les habitants s'y rendent parfois quotidiennement. Cette mixité hommes/femmes/enfants apparaît également dans les grands parcs paysagers qui attirent également des habitants d'autres communes. Le parc des Gayeulles ou celui des Prairies Saint-Martin illustrent cela très clairement.

ACTIVITÉS DE SPORTS ET DE LOISIRS OBSERVÉES DANS LES ESPACES PUBLICS ENQUÊTÉS



Sources : BPE - Site et organisme Rennes Métropole. Traitement Audiar.

ESPACES PUBLICS

- Les espaces naturels
- Les cours d'eau
- Les principaux espaces publics

TYPLOGIE DES ESPACES PUBLICS EN ACCÈS LIBRE

- Les grands parcs
- Les équipements sportifs dédiés
- Les parcs de proximité

ENQUÊTE RÉALISÉE

DE JUILLET À NOVEMBRE 2022

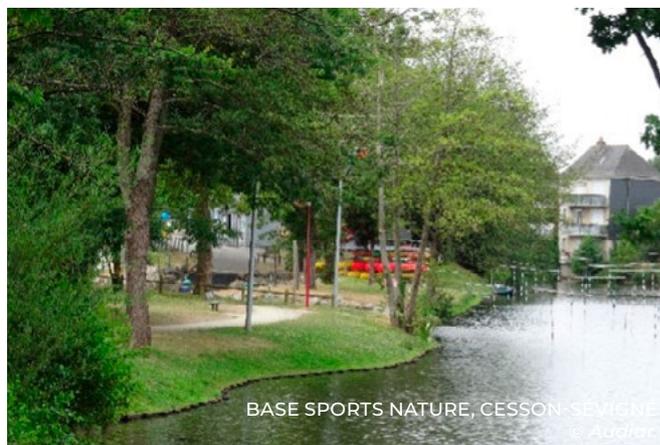
Date et réalisation : août 2023

Nom du lieu enquêté

Période de l'enquête

Activités observées, etc.

0 1,5 3 6 9 12 Km



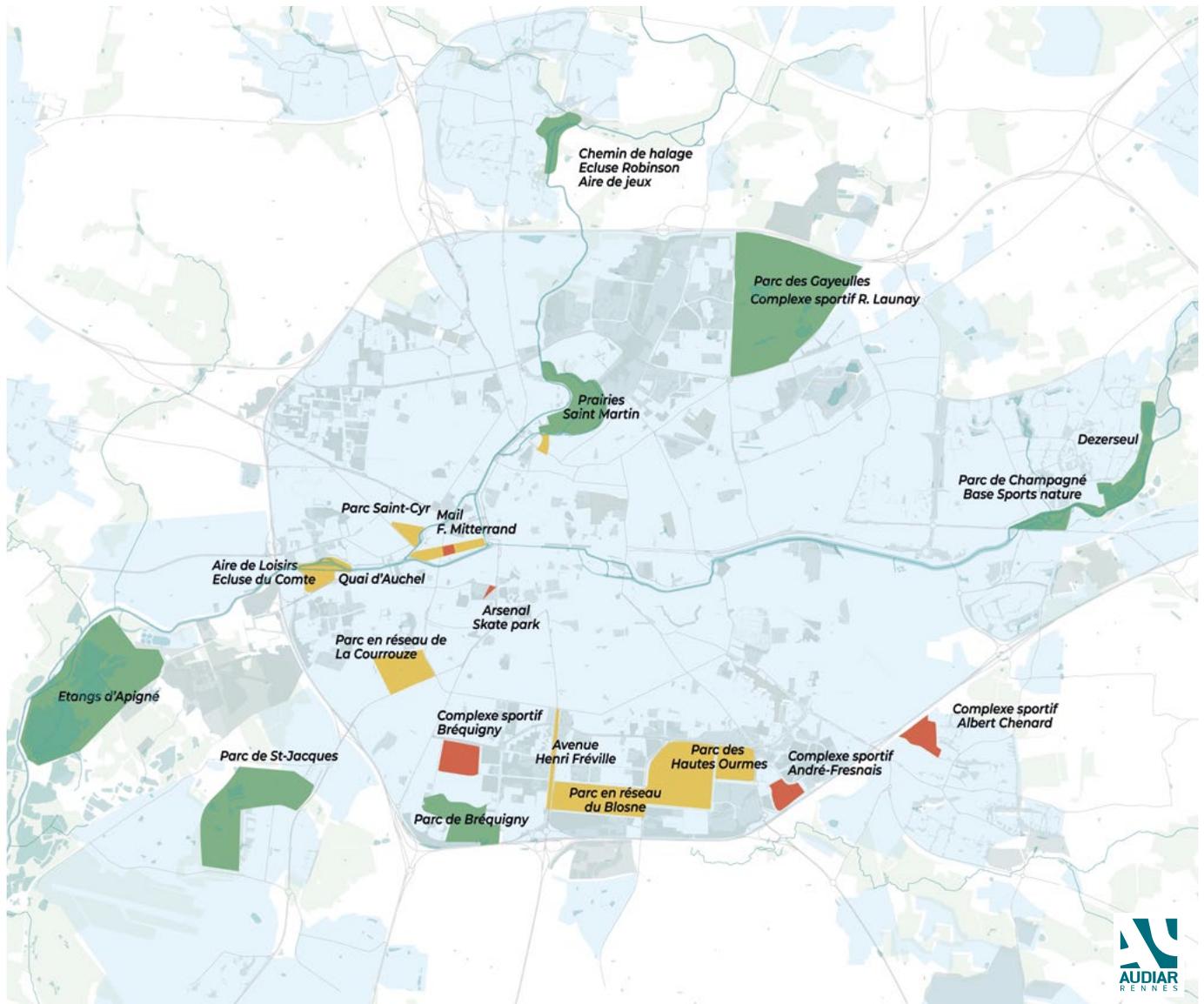
TROIS GRANDES TYPOLOGIES D'ESPACES PUBLICS POUR LES SPORTS ET LOISIRS

Trois types d'espaces publics apparaissent au regard des entretiens réalisés et les usages observés. Les espaces publics de proximité, les espaces aménagés pour la pratique sportive, les grands parcs paysagers.

Les espaces de proximité jouent la carte du lien social et accueillent un public familial tout comme les grands parcs paysagers. Ces derniers sont des lieux de sports et de loisirs plus variés et accueillent des usagers mixtes. Les espaces aménagés pour les pratiques sportives en accès libre questionnent quant à eux sur le genre et la cohabitation des usages.



LES GRANDES TYPOLOGIES D'ESPACES PUBLICS DANS LES LIEUX ENQUÊTÉS



ESPACES PUBLICS	TYPOLOGIE DES ESPACES PUBLICS EN ACCÈS LIBRE
■ Les espaces naturels	■ Les grands parcs
■ Les cours d'eau	■ Les équipements sportifs dédiés
■ Les principaux espaces publics	■ Les parcs de proximité



Date et réalisation : août 2023

Sources : DPE - site et organisme Rennes Métropole. Traitement Audiar.

Le genre et la présence d'enfants induisent la répartition des usagers sur l'espace public

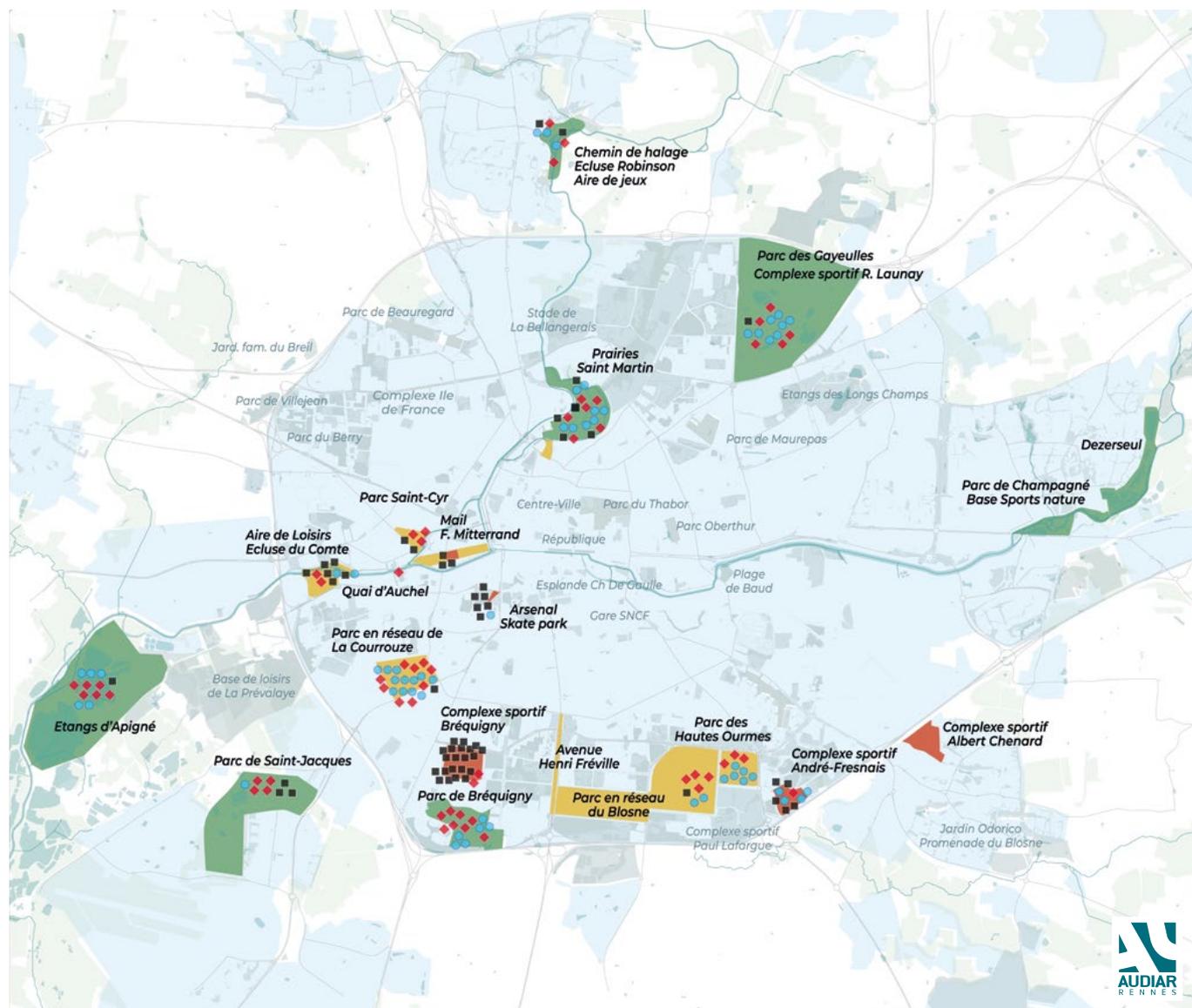
ÉLÉMENTS ISSUS DES 70 ENTRETIENS RÉALISÉS

70 entretiens ont été réalisés entre juillet et novembre 2022. Parmi les personnes interrogées, il y avait des personnes seules, des groupes d'hommes et/ou de femmes, accompagnés parfois d'enfants. La totalité des personnes enquêtées représentent 59 hommes, 61 femmes et 73 enfants. Lorsqu'on observe la présence des habitants par genre ou bien s'ils sont accompagnés ou non d'enfants, voici les constats que nous avons pu faire :

- les adultes seuls ou en groupe, sans enfants, sont majoritairement présents sur les équipements spor-



LA PRÉSENCE DE FEMMES, D'HOMMES ET D'ENFANTS DANS LES ESPACES PUBLICS ENQUÊTÉS



ESPACES PUBLICS ■ Les espaces naturels ■ Les cours d'eau ■ Les principaux espaces publics	TYPLOGIE DES ESPACES PUBLICS EN ACCÈS LIBRE ■ Les grands parcs ■ Les équipements sportifs dédiés ■ Les parcs de proximité	USAGERS ENQUÊTÉS ◆ Femmes ■ Hommes ● Enfants	0 1,5 3 6 9 12 Km 	Date et réalisation : août 2023
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------	-------------------------------------------

Sources : DPE - site et organisme Rennes Métropole. Traitement Audiar.

tifs (15 adultes sur les 42 entretiens dont 10 hommes) et dans les grands parcs (16 adultes sur 42 entretiens dont 12 femmes) ;

- les hommes seuls ou en groupe sont majoritairement présents sur les équipements sportifs et c'est le cas également lorsqu'ils sont accompagnés d'enfants, (17 hommes sur les 25 interrogés) ;
- les femmes seules ou à plusieurs, avec ou sans enfants, sont principalement présentes dans les parcs de proximité et les grands parcs, soit 27 sur les 28 interrogées. Seule une femme accompagnée d'un enfant était présente sur un équipement sportif dédié ;
- les groupes mixtes dont les parents et grands-parents, accompagnés d'enfants, sont majoritairement présents dans les parcs de proximité et les grands parcs et très peu présents sur les équipements sportifs dédiés (seulement 4 groupes avec enfants sur les 27 interrogés).

La carte en page 15 représente les personnes interrogées lors des enquêtes. Il ne s'agit pas de données exhaustives sur la présence des usagers, cependant la consigne était donnée aux enquêteurs d'interroger les usagers les plus représentés dans les lieux.

Les espaces publics de proximité : des lieux de lien social et de détente

Il y a tout d'abord, les espaces publics de proximité qui sont des lieux de promenade et de détente. Dans le cadre de l'enquête réalisée, il s'agit des aires de jeux, des squares, des parcs et promenades aménagées dans les quartiers d'habitat comme le parc des Hautes Ourmes, le parc en réseau du Blosne, le parc de Bréquigny ou encore le parc en réseau de La Courrouze. Les usagers sont principalement des habitants des quartiers ou alors des personnes qui travaillent à proximité. Les usagers et les usages y sont variés. Les parents accompagnent leurs enfants, des personnes seules se promènent, viennent prendre l'air, marcher, déjeuner sur un banc. Il y a également dans ces lieux de nombreux coureurs, hommes ou femmes que nous avons peu interrogés car difficiles à interrompre dans leur pratique. Dans ces espaces, nous avons rencontré plus de femmes et d'enfants que d'hommes.



La présence de nombreuses familles dans les squares montre l'importance de les implanter à proximité des lieux de résidence. Cela facilite l'accès et la fréquence des visites.

Parc de Bréquigny, rencontre de trois femmes de 75 à 90 ans :

« Nous sommes une dizaine de personnes du quartier, surtout des femmes, à venir individuellement et à nous retrouver l'après-midi selon nos disponibilités et envies. Nous parlons, lisons, échangeons nos lectures. Certaines viennent parfois avec leurs petits-enfants. ».

Les équipements sportifs : une faible mixité homme/femme

La deuxième catégorie de lieux enquêtés, concerne les sites aménagés pour la pratique sportive encadrée ou non en libre accès. Il s'agit des terrains de basket, de city stade, de skatepark, de piste de roller, de terrains de tennis, de pétanque, d'agrès de musculation, etc. Les terrains de foot ou de tennis sont souvent implantés dans des complexes sportifs (Bréquigny, André Fresnais) où l'on trouve également des gymnases. Certains créneaux sont réservés par des clubs et associations mais restent ouverts au public le reste du temps. D'autres types d'équipements sportifs dédiés sont implantés dans les espaces publics de la ville ou dans des espaces verts. C'est le cas pour les agrès de musculation sur le Mail F. Mitterrand ou le skatepark de l'Arsenal. Ces équipements sont fréquentés par des pratiquants qui choisissent les sites en fonction de leurs activités sportives et leur niveau. Ils viennent d'autres quartiers, voire d'autres communes, lorsque le site se trouve sur un trajet régulier. Ce sont parfois des points de rencontres pour se retrouver entre amis et pratiquer le même sport. Les usagers rencontrés sont principalement des hommes, des adolescents, de jeunes adultes et des adultes. On y trouve assez peu d'enfants de moins de 15 ans.





CHEMIN DE HALAGE, PRAIRIES SAINT-MARTIN, RENNES
© Stéphanie Priou / Rennes Ville et Métropole.

Cela questionne sur la place faite au sport pour toutes les catégories de personnes et surtout pour les femmes et les mineurs dans l'espace public. Il est à noter qu'il y a 52% de femmes pour 48% d'hommes parmi les habitants de Rennes Métropole, et la proportion est la même sur Rennes. Et cette majorité de femmes se retrouve plus particulièrement sur la tranche d'âge de 18 à 24 ans. Il semble donc important de s'interroger sur l'aménagement d'équipements sportifs plus inclusifs, qui ne répondent pas uniquement aux pratiques des hommes sportifs et des personnes les plus expérimentées, mais favorisent l'accès des femmes aux équipements sportifs.¹

Et pour certains parents qui ne disposent ni de moyens, ni de temps pour accompagner leurs enfants dans une pratique sportive, des équipements ludiques favorisant la pratique sportive des enfants sont essentiels et doivent être implantés au plus près des quartiers d'habitat pour faciliter leur accès.

Les grands parcs paysagers : des sites très attractifs

La troisième catégorie d'espaces public identifiée intègre parfois dans son périmètre les deux autres catégories. Ce sont les grands parcs paysagers de la ville de Rennes. Il s'agit par exemple, du parc des Prairies Saint-Martin, du parc des Gayeulles, des étangs d'Apigné. Ces parcs paysagers ont plusieurs particularités que ne possèdent pas les autres parcs de la ville, ils sont connectés à des espaces naturels exceptionnels comme la Vilaine, le Canal de l'Ille, un bois. Ils intègrent des équipements très spécifiques, gratuits ou payants,

¹ « La ville faite par les hommes. Dans l'espace urbain, une mixité en trompe l'œil », Yves Raibaud, Belin, 2017.

qu'on ne trouve pas ailleurs dans la ville et même dans la métropole (promenade en barque, toboggan, accrobranche). La plupart des personnes interrogées dans ces parcs étaient venues spécialement pour accéder à une activité ou pour la possibilité de pratiquer un sport. La marche nordique ou la course à pied peuvent nécessiter d'avoir par exemple un parcours avec des boucles kilométrées et un sol bien adapté. Le parc des Gayeulles ou les chemins de halage sont appréciés pour cela.

Parmi les personnes rencontrées, nombreuses étaient celles qui étaient venues dans ces lieux depuis d'autres quartiers rennais, mais aussi des communes alentours (hors Rennes et hors Rennes Métropole). Il s'agissait, soit de personnes seules venues pratiquer un sport, soit de familles, de parents avec leurs enfants, de grands-parents avec leurs petits enfants ou encore d'animateurs de centre de loisirs. Les autres adultes observés ou interrogés, qu'ils soient seuls ou en groupe, étaient à proportion égale des hommes et des femmes.



PARC LES GAYEULLES, RENNES
© Audiar.

I ANNEXES

Questionnaire d'enquête :

Nous réalisons une enquête pour le compte de la ville de Rennes afin de mieux connaître les pratiques de sports et de loisirs dans l'espace public. Les résultats nous serviront à identifier et comprendre les besoins et attentes des habitants en termes d'aménagements dans l'espace public.

Ce questionnaire est anonyme et vous prendra 5 à 10 minutes. Nous allons d'abord noter si vous êtes Rennais ou d'une commune voisine ainsi que votre âge.

INFOS USAGERS

Age/Sexe/Activité/CSP

LE CHOIX DU LIEU

Pourquoi êtes-vous venus sur ce lieu : proximité, équipements, spécificité du lieu... ? Comment êtes-vous venus ici : à pied, à vélo, en transports collectifs, en voiture... ?

Y a-t-il d'autres lieux où vous aimez pratiquer cette activité ou venir « jouer », vous « reposer » (citer le ou les lieux) ? Et pourquoi ?

LA PRATIQUE DE L'ACTIVITÉ, PRÉPARATION, CONDITIONS, FRÉQUENCE

Avez-vous besoin de préparer quelque chose pour venir pratiquer votre activité : parcours, tenue de sport, téléphone/montre connectée, goûter, livre... ?

Pratiquez-vous souvent cette activité ? À quelle fréquence, à quel moment de la journée, de la semaine...
La pratiquez-vous toujours seul-e/à plusieurs et depuis combien de temps ?

Pratiquez-vous une autre activité sur l'espace public ?
Ou en salle ? En club, association, salle privée ? Square, place, aire de jeux en libre accès, autre... ?

LE RESENTI (POSITIF/NÉGATIF)

Qu'est-ce qui vous plaît dans cette activité ? Y a-t-il des choses agréables/désagréables dans les conditions de la pratique ?

Et depuis les confinements et périodes de couvre-feu ?

Est-ce que vous aviez déjà pratiqué cette activité avant les confinements ?

Si oui, est-ce que vous avez fait évoluer votre pratique ?

Si non, pour quelle raison avez-vous commencé à pratiquer cette activité ?



POUR EN SAVOIR +

Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP).

Observatoire de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative :

<https://injep.fr>

La pratique d'activités physiques et sportives non encadrées en Ile-de-France,

Les dossiers de l'IRDS, janvier 2021.

Grosse fatigue et épidémie de flemme : quand une partie des Français a mis les pouces,

J. Fourquet et J. Peltier, Fondation Jean Jaures, 11 novembre 2022

La ville faite par les hommes. Dans l'espace urbain, une mixité en trompe l'œil,

Yves Raibaud, Belin, 2017.

PHOTOGRAPHIES

De haut en bas : © Julien Mignot / Rennes Ville et Métropole, © Audiar, © Christophe Le Dévéhat / Rennes Ville et Métropole .



RÉDACTION

Anne LE THIEC

DIRECTION DE LA PUBLICATION

Alain BÉNESTEAU

CONTACT —————

Agence d'urbanisme de Rennes
3 rue Geneviève de Gaulle-Anthonioz
CS 40716 - 35207 RENNES Cedex 2
02 99 01 86 40 - www.audiar.org
communication@audiar.org



*Suivez toute l'actualité de l'agence
en vous abonnant à la Lettre d'information !*